

La question droit Vente promotionnelle

Commerçant, puis-je faire une offre de vente promotionnelle faisant état d'un produit gratuit ?

Pour autant que vos clients ne s'acquittent pas d'un prix pour ce produit offert et sous réserve d'interdictions spécifiques, cela dépend, depuis la loi dite "EGalim" de fin octobre dernier, du type de produits vendus au principal. S'il s'agit de produits alimentaires, une telle offre ne peut être envisagée. Le terme "gratuit" est banni comme outil marketing et promotionnel dans le cadre d'une relation commerciale. L'emploi de ce terme relève d'un délit, passible d'une amende de 15 000 €. Les offres promotionnelles du type "2 + 1 gratuit", à destination de vos clients, qu'ils soient professionnels ou consommateurs, sont interdites. Au-delà de cette interdiction, les avantages promotionnels pratiqués auprès de clients consommateurs, à l'occasion de la vente de denrées alimentaires ou de produits destinés à l'alimentation des animaux de compagnie sont, à titre expérimental pour une période de deux années, plafonnés à la fois en valeur et en volume, ce qui d'ailleurs ne va pas sans poser des difficultés d'application. Pour ces produits et durant cette période, le sejour de vente à perte est autorisé de 10 %. Or, pour les produits non alimentaires, l'emploi du terme "gratuit", est autorisé.

ME JEAN-MICHEL VERTUT

En partenariat avec



Changement d'heure

Les députés européens ont voté l'abandon du changement d'heure à partir de 2021. Chaque pays devra choisir entre l'heure d'été ou l'heure d'hiver à appliquer de façon définitive pour cette date. Plusieurs consultations en ligne donnent la préférence à l'heure d'été. Si actuellement l'heure d'été est bien agréable pour les mois d'avril à septembre, elle l'est déjà moins en octobre. Qu'en sera-t-il pour les mois de novembre à février, avec un lever du jour entre 9 h et 10 h suivant les régions ? Les matinées seront bien courtes surtout pour les personnes qui travaillent à l'extérieur. Il serait peut-être sage de tester l'heure d'été en hiver en la conservant de façon continue, pour les pays qui le souhaiteraient, jusqu'à fin octobre 2020. Cela éviterait en plus un changement d'heure cet automne et au printemps 2020. Après ce test, le choix définitif pour 2021 pourrait être fait avec un certain retour d'expérience.

J. FRANCO
par courriel

« La fusion Département-Région »

Opinion. Le député Olivier Gaillard veut en revenir « enfin, à l'essence même de la décentralisation ».

Olivier Gaillard
Député gardois
LREM

L'éloignement des institutions de la République et leur illisibilité ne sont pas une vue de l'esprit. C'est l'une des causes profondes de la défiance qui s'exprime envers nos institutions trop centralisées et hiérarchisées. Les réformes incessantes ont ajouté de la complexité à la complexité, à l'incompréhension, et à l'instabilité perma-

ment : transferts de compétences, fusions à la hache d'intercommunalités et de Régions, loi NOTRe... Les expériences d'apprenti sorcier planifiées d'en haut, ont suffisamment duré. Les contributions au Grand débat témoignent du vécu, largement partagé, de l'éloignement des lieux de décision et des services publics, et d'une incompréhension face au mille-feuille administratif dont notre décentralisation a fait sa spécialité. Ce n'est pas un "caprice" de pays "développé". Nos concitoyens sont déboussolés par une action publique de moins en moins garante de l'équité vis-à-vis des territoires ruraux

en proie à une fracture sociale, sanitaire, numérique. Or, la République, c'est l'unité et l'indivisibilité, la cohésion et la confiance aux territoires, aux libertés locales. Et si, enfin, on en revenait à l'essence même de la décentralisation : la liberté d'être et d'agir de conseils élus démocratiquement, au plus proche de leurs territoires. Le droit à la différenciation des collectivités prévu dans le projet de loi constitutionnel autorise une collectivité, à s'emparer d'une compétence que la loi ne lui reconnaît pas, en vertu des spécificités locales. Une piste très intéressante, mais encore faut-il que ce droit soit véri-

tablement effectif, dans un cadre propice, libéré des contraintes, lourdeurs réglementaires, nombreuses, et inadaptées. Ne faut-il pas réfléchir sérieusement à la fusion Département-Région, principe auquel j'adhère et grâce auquel on aurait pu éviter des régions démesurées. Cet élu unique des cantons et de la Région aurait toutes les chances de se connecter davantage aux citoyens, et de faciliter l'exercice des compétences qui font notre quotidien (collèges-Lycée, activité économique, mobilités...), en permettant des économies, cette fois. L'État devra rénover son rôle et équilibrer ses rapports



■ Olivier Gaillard, F. G.

avec les collectivités territoriales, en particulier du point de vue financier, rompre avec les moyens détournés de tutelle. Non pas un nouvel acte de décentralisation, mais une approche renouvelée des libertés locales.

LE COURRIER DES LECTEURS

L'heure d'été : une mauvaise attitude sous une bonne latitude

Le passage à l'heure d'été est un leurre, la preuve : rallonger nos soirées raccourcira encore davantage notre repos nocturne, déjà bien entamé ! Il ne faut pas rêver, nous rêvons de moins en moins avec un sommeil réparateur (sommeil paradoxal) de plus en plus rare.

"Tomber dans les bras de Morphée" ne veut pas dire qu'on s'endort dans les bras d'une déesse... En effet, Morphée est un homme, dieu des Songes, fils d'Hypnos dieu du sommeil et de Nyx, déesse de la Nuit (des noms grecs à coucher dehors !). Dans la nuit de l'Égypte antique, nous trouvons la "clef des songes" avec la magicienne Isis et son endormissement "pyramidal". Mais, me direz-vous, toute cette mythologie ne reflète que des histoires à dormir debout. Alors, quelle heure doit-on choisir pour regagner son plumard ? Celle de se coucher comme les poules, ou tardivement en refusant un sommeil de plomb même si le marchand de sable vous enlève dans une demi-léthargie ? J'entends des gens qui prétendent, quel que soit l'horaire, « dormir sur leurs deux oreilles », les deux à la

fois me semble physiquement inextricable... D'autres comptent les moutons (quelquefois placés sous leur lit) en pensant aux loups qui

eux, hurlent toute la nuit... Pour ma part, je ne refuse pas que la nuit me porte conseil, tout en espérant, qu'entre deux habilllements, la fortune vienne en dormant. Attention, "bayer aux corneilles" n'est que le fait de rêvasser. Moi, ce que je veux,

c'est prendre la direction du pays des rêves en sachant que l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt mais à une seule condition : avoir fermé l'œil toute la nuit, une façon d'aiguiller mon horloge biologique sur le droit chemin. Vivre avec l'heure d'été en continu, c'est adopter une mauvaise attitude sous une bonne latitude. Et puis, ultime recommandation : éteignez tous ces écrans qui vous énervent avant d'aller au lit et qui vous tiennent éveillés le restant de la nuit... Pensez plutôt à Groucho Marx qui disait ceci : « Le meilleur moyen de s'endormir est de s'imaginer qu'il est l'heure de se lever. »

MARCELLE HUGUET



Non, les retraités ne sont pas décalés

Cela fait 19 ans que je suis en retraite. Dix-neuf ans qui, pour le retraité que je suis, n'ont pas toujours été faciles sur le volet social - pensions, sécurité sociale, impôts, etc. - mais les luttes, et je pense notamment aux grèves de 1995 contre le plan Juppé sur les retraites, qui obligèrent le gouvernement de l'époque à retirer son plan antisocial, ont été utiles au progrès social. Mais aujourd'hui, c'est d'autre chose qu'il s'agit : non content d'insister sur ses réformes rétrogrades, Macron ajoute l'enfumage, la violence, le mensonge, la dérision pour parvenir à ses fins qui sont, je le rappelle, faire des riches des super riches et faire des pauvres des moins que rien.

L'enfumage : c'est qui le grand débat si ce n'est « je choisis les questions, je reste sur mes positions et vous écoutez sagement ». La violence : jamais, sauf au massacre du métro Charonne en 1961, mais l'époque était différente, oui jamais il n'y avait eu autant de manifestants éborgnés, blessés gravement et de laisser faire face aux casseurs. Le mensonge : c'est une spécialité du Président. Exemple significatif : « Je ne toucherai pas aux retraites, sur le montant des pensions et sur l'âge de départ. » La réalité est différente : les pensions stagnent pour les uns, diminuent pour la plupart. Quant à l'âge de départ en retraite, oui il reste fixé à 62 ans, mais pour toucher sa pension complète il faut travailler plus longtemps. Si cela n'est pas un mensonge... En conclusion, le mépris de Macron envers les retraités est insupportable, certes, mais il oblige à une réponse : la mobilisation.

ALAIN MAGNANELLI

Stop aux privilèges

Dans leurs revendications, les "gilets jaunes" parlent très peu de la réduction des dépenses publiques alors que le train de vie de l'État, de l'Élysée, du sénat, de l'Assemblée nationale, etc., est financé avec l'argent des contribuables. Quand allons-nous mettre fin à cette gabegie et à ce gaspillage ainsi qu'aux salaires exorbitants de tous ces nantis qui s'engraissent avec nos impôts ? Il y en a marre de cette bureaucratie pléthorique. Outre les hauts fonctionnaires, il y a aussi tous les autres. Messieurs les "gilets jaunes", réveillez-vous et manifestez pour la bonne cause : l'abolition des privilèges.

M. BLANCHE
par courriel

Les abus d'Airbus

Le président exécutif d'Airbus, Tom Enders, s'envoie vers une retraite confortable. Aucun risque pour cet avionneur qui se voit paré, habillé, bouclé d'un parachute doré de 36,8 millions d'euros, alors que la plupart des ouvriers d'Airbus se serrent la ceinture... Voilà un nouvel abus d'Airbus qui nous plaque sur le tarmac avec cet homme qui, lui, tire sa révérence avec une retraite chapeau démesurée !

A. HUERCANO
par courriel

Le piège du Grand Débat

Comment M. Macron va-t-il se dépêtrer du piège du Grand Débat qu'il a lui-même mis en œuvre ? Toute réforme, si salutaire soit-elle, ne portant ses fruits qu'à moyen et long termes, il va lui falloir, pour parer au plus urgent, recourir à des mesures du type "décembre 2018". C'est-à-dire donner à ceux qui réclament bien moins que ce qu'ils attendent, ponctionner ceux qui ne demandent rien et pour faire bonne mesure, gonfler la dette. Sans préciser en même temps que cette dernière est remboursée par TOUS avec la TVA, la CSG et les cotisations sociales. Au bilan, cela devrait faire beaucoup de mécontents.

P. MOUREAU
par courriel

Générosité mal ordonnée

Le Téléthon 2018 a récolté 85 millions d'euros, chapeau ! Profitons-en pour remercier le donateur principal : l'État qui a fait don de 56 millions (66 %) de recettes fiscales. 56 millions qui auraient peut-être évité la fermeture d'une maternité, la suppression de lits ou permis la dotation d'équipements techniques, ce qu'on lui reprochera par ailleurs. Quand arrêtera-t-on de s'attribuer une générosité financée par un tiers payant ? Quand l'État se décidera-t-il à supprimer toutes ces niches, à recouvrer la totalité de la fiscalité qui lui est due et ainsi accomplir lui-même les tâches qui lui incombent ? Quant aux dons, ils seront faits sans contrepartie, ce qui est la définition même du don.

C. RICAUD
par courriel



Le monde à l'envers

Le Pape refuse qu'on baise sa bague en esquissant un sourire moqueur, cependant embrasser l'anneau du pêcheur est un moyen d'exprimer sa loyauté. Xi Jinping, lui, accepte que Macron lui tapote l'épaule et le haut du dos à longueur de protocole, cependant rien ne transparaît sur son visage lors des allocutions officielles de son hôte. Moralité : la loyauté ne se lit pas toujours sur l'expression faciale de son interlocuteur.

B. P.
par courriel

Scandale à l'Église

Partout dans le monde, des membres de l'Église catholique romaine se sont livrés à tous les actes liés à la sexualité que cette Église justement interdit et condamne avec la plus grande sévérité affichée. Cette sévérité évidemment s'applique aux fidèles et non pas aux cadres appointés et aux animateurs bénévoles. Les victimes des pratiques sexuelles imposées, qui se déclarent après d'interminables années de souffrance et de doute, sont dévastées, les familles indignées. Ceux qui n'ont pas été confrontés au scandale et les inconditionnels sont indignés et orientent au complot. Que fait la police ? Que fait la justice ? Que fait la manif pour tous, d'habitude si prompt à défendre l'intérêt des enfants ?

B. B.
par courriel

Exprimez-vous sur un sujet d'actualité, posez vos questions

■ par courriel à l'adresse :
courrierdeslecteurs@midilibre.com

■ par courrier postal à :
Midi Libre « Votre avis »
34438 Saint-Jean-de-Vedas cedex